

## **Information sur l'enseignement de l'espagnol et du catalan en première et terminale**

Madame, Monsieur

Conscients de la difficulté de certains élèves à s'adapter au niveau de langue et aux exigences des contenus des programmes officiels de Lengua y Literatura en espagnol et en catalan au lycée, nous vous présentons la possibilité d'une **nouvelle** structure dans l'étude des langues espagnole et catalane à partir de la première.

Les élèves qui le désireraient pourront choisir entre ces **différentes solutions en première et en terminale** :

### **1. Choix 1 (structure jusqu'à la 2<sup>nde</sup> des enseignements au LFB)**

- Espagnol "Lengua y Literatura" (4h)
- Catalan "Lengua y Literatura" (2h)
- Sociales (Histoire de l'Espagne en espagnol) (1h30 en première et 1h en terminale)

Dans ce cas, les enseignements sont d'un niveau « langue maternelle ».

Cette solution donne accès **à la validation des études et à l'obtention du *Título de Bachiller* en même temps que celle du diplôme du Baccalauréat.**

Pour les élèves qui auront suivi toutes leurs études au LFB ou en Catalogne, ce choix donne droit à la demande du « Certificat d'equivalència del nivell C de català », indispensable pour la vie professionnelle en Catalogne.

Pendant les heures d'enseignements d'espagnol et de catalan, les élèves sont aussi préparés aux :

- ✓ épreuves du Baccalauréat (option LV1, LV2 et option facultative selon les cas),
- ✓ ainsi qu'aux enseignements de *Literatura Universal* pour la « *fase específica de la Selectividad* ».

**Ce choix 1 s'impose naturellement aux élèves hispanophones qui désirent poursuivre leurs études en Espagne.**

### **2. Choix 2**

- Espagnol "Lengua y Literatura" (4h)
- **Catalan Langue Vivante** (préparation pour le baccalauréat, CEREL) (2h par semaine).
- Sociales (Histoire de l'Espagne en espagnol) (1h30 en première et 1h en terminale)

Dans ce cas, les enseignements sont d'un niveau « langue maternelle » sauf l'enseignement du catalan.

Cette solution donne accès à la validation des études et à l'obtention du *Título de Bachiller* en même temps que celle du diplôme du Baccalauréat **si les résultats de l'élève et les appréciations des professeurs sont satisfaisants.**

Ce choix ne donne pas droit à la demande du « Certificat d'equivalència del nivell C de català »,

Pendant les heures d'enseignements d'espagnol les élèves sont aussi préparés aux :

- ✓ épreuves du Baccalauréat (option LV1, LV2 et option facultative selon les cas),
- ✓ ainsi qu'aux enseignements de *Literatura Universal* pour la « *fase específica de la Selectividad* ».

### 3. Choix 3

- Espagnol "Lengua y Literatura" (4h)
- Sociales (Histoire de l'Espagne en espagnol) (1h30 en première et 1h en terminale)
- Dérogation de catalan

Dans ce cas, les enseignements d'espagnol sont d'un niveau « langue maternelle ».

- ✓ Ce choix implique **renoncer définitivement à la validation des études et à l'obtention du Título de Bachiller**
- ✓ l'impossibilité de demander le « Certificat d'equivalència del nivell C de català ».

Pendant les heures d'enseignements d'espagnol les élèves sont aussi préparés aux :

- ✓ épreuves du Baccalauréat (option LV1, LV2 et option facultative selon les cas),
- ✓ ainsi qu'aux enseignements de *Literatura Universal* pour la « *fase específica de la Selectividad* ».

### 4. Choix 4

- **Espagnol Langue Vivante** (préparation pour le baccalauréat dans le Cadre Européen de Référence de l'Enseignement des Langues CEREL) (3h par semaine)
- **Catalan Langue Vivante** (préparation pour le baccalauréat, CEREL) (2h par semaine). Une dérogation de catalan peut aussi être demandée.
- L'élève peut être dispensé de Sociales s'il le désire

L'élève qui choisit l'enseignement des **deux** langues vivantes peut, à l'examen, en présenter une en LV2 (voire même LV1) et l'autre en option facultative s'il étudie une troisième langue vivante.

L'élève qui choisit l'enseignement d'une seule de ces deux langues se prive de la possibilité d'une option de langue à l'examen du baccalauréat.

Ce choix implique :

- ✓ **renoncer définitivement à la validation des études et à l'obtention du Título de Bachiller**
- ✓ renoncer à la préparation de l'enseignement de *Literatura Universal* pour la « *fase específica de la Selectividad* ».
- ✓ l'impossibilité de demander le « Certificat d'equivalència del nivell C de català ».

La mise en place de ces dispositifs entraîne la suppression en première et terminale des cours d'initiation.

Très important : Un élève débutant en espagnol aura de grandes difficultés à suivre ces études dans ce dispositif. En effet, si un élève arrive en première ou terminale sans avoir étudié ni l'espagnol, ni le catalan, il poursuivra l'étude des langues étudiées jusqu' alors par le CNED (sauf l'anglais qui est enseigné au LFB).

Nous vous rappelons que l'obtention du Título de Bachiller n'est pas indispensable actuellement pour l'accès aux universités espagnoles, même si certaines universités peuvent le demander.

**Cet engagement est valable pour les années de première et de terminale.**

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter la Directrice Technique des Études Espagnoles, Lidia Crespo.

Je vous remercie pour votre attention et vous adresse mes meilleures salutations.

Le Proviseur

Joëlle Émorine